



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2025-115

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire tenue le 3 mars 2026, le **projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2025-115 relatif au projet intégré Le Nordik, afin d'augmenter le nombre de logements autorisés dans deux bâtiments, passant de 18 à 24 unités. Lots 6 677 103 à 6 677 110 et 6 692 067 du cadastre du Québec – 141 à 153 rue du Nord.**

Ce projet vise à autoriser sous certaines conditions:

- une augmentation du nombre de logements autorisés, passant de 18 à 24 sur les immeubles situés sur les lots 6 677 103 à 6 677 110 et le 6 692 067 du cadastre du Québec, 141 à 153, rue du Nord,.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce projet a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 17 mars 2026, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 25 mars 2026.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA